FERRAN INFO N°12

Budget 2016 :
les taux communaux d'imposition n'augmenteront pas

Adopté à l'unanimité du conseil municipal, le budget communal, malgré une baisse sensible de la dotation de l'Etat (- 4 232 euros), ne comportera pas de hausse des taux d'imposition et les investissements se feront par autofinancement, sans emprunter.

Les Travaux 2016

Chemin du Cammas-vieux : Orange et ERDF ont débuté leurs interventions.
Eclairage public : il sera rénové en juin et sa consommation sera divisée par trois !
Place de la mairie : le conseil municipal a désigné l' architecte paysagiste maître d'oeuvre : Marie Bertrand. Après adoption du projet, les travaux débuteront dès que possible. Des solutions intermédiaires seront imaginées pour le 14 juillet et la fête du village en août. **Des subventions financeront en partie ces deux derniers projets.**

Une mauvaise surprise…

… pour notre budget. Trois jours avant la réunion du conseil municipal de Ferran et alors que notre budget était prêt, le maire de Mazerolles nous faisait part de **sa décision d'augmenter de 15% notre participation** au fonctionnement de son école, soit pour les 9 enfants de Ferran qui y sont inscrits, **une hausse totale de 1 338, 75 euros.** En urgence, il nous a donc fallu ponctionner cette somme sur notre budget. De plus, **une augmentation supplémentaire de 25 % est annoncée pour 2017 !** Devant une situation où nous n'avons aucun droit de regard ni sur le fonctionnement de l'école, ni sur les dépenses qui lui sont attribuées, le conseil municipal a décidé d'explorer toutes les solutions possibles pour éviter une future augmentation de nos impôts.

Subventions aux associations

Après discussions, ont été votées les subventions suivantes :
ACCA : 450 €. ; AFM : 80 €. ; Pompiers Montréal : 80 €. A.M.A : 60 €. ; Chemin des photos : 300 €. ; Clochers du Razès : 50€ ; Comité d'animation : 1 100 €. ; SPA : 93 € ; FSE collège de Bram : 45 €. ; Barbe à papa Mazerolles: 180 €. A noter que, pour ces deux derniers organismes, il a été décidé que la subvention sera désormais proportionnée au nombre d'élèves de Ferran fréquentant l'établissement scolaire correspondant.

Animation du village

Après son A.G., le comité d'animation a établi son programme annuel. A noter : **29 mai** vide-grenier ; **21 juin** fête de la musique ; **14 juillet** repas ; **27 & 28 août** fête du village. Nous en reparlerons…

Le 10 avril , ERWENS a chanté FERRAT

Devant une salle comble, le maire Christian Bats a félicité le chanteur et remercié Elisabeth ODDERO présidente de l'association Clochers du Razès

Le 15 avril, une passionnante conférence

Dominique Baudreu nous a parlé, images à l'appui, des villages du bas Razès à l'époque médiévale.

Des membres du Conseil Municipal ont planté autour de la mairie...
Des habitants désherbent,nettoient et fleurissent les abords de leur maison...

Continuons d'embellir notre commune !